



Focus CT n°5 : La déprécarisation des contractuels

(CT du 15 février 2021)

✓ **FO** vote **POUR**

En résumé :

FO est favorable à une plus grande rationalisation des déprécarisations et surtout à une plus large déprécarisation des agents contractuels en Région Hauts-de-France.

FO est dans la même lignée : **CONTRE** la précarisation, **POUR** la sécurisation de la situation des agents régionaux.

A noter : Les autres s'abstiennent de prendre position **POUR** ou **CONTRE**.

➤ **L'avis du CT est favorable grâce au seul vote de FO et la Région suit l'avis émis par FO.**



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

www.fohdf.fr

VOTE	CGT 5	CFDT 4	FA 3	UNSA 1	FO 1	SUD 1	TOTAL
POUR					1		1
CONTRE							
ABSTENTION	5	4	3	1		1	14
NPPPV							

Collège des représentants du personnel : 15

Avis favorable.

- **Dispositif de déprécarisation**

Avis rendu : favorable

1 voix pour – 14 voix abstention

L'autorité territoriale a décidé de donner une suite favorable à ce dossier. Le Directeur général des services est chargé de mettre en œuvre les décisions d'application correspondantes.

Impact :

On ne peut pas en permanence dénoncer une précarisation des agents régionaux, et rejeter en bloc tout dispositif permettant de sécuriser la situation des collègues contractuels. A tout rejeter, on obtient rien...

*La position de **FO** est quant à elle fondée sur la défense des agents.*

Chaque année, des vagues de déprécarisation permettent aux agents d'intégrer les effectifs.

*Encore une fois, **FO** avait vu juste !*

Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général **FO**

